

GREVE DU JEUDI 05 DECEMBRE 2019

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

Référence : loi n°2008-790 du 20 août 2008 instaurant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaires.

Le nombre d'enseignants ayant déclaré leur intention de grève étant égal ou supérieur à 25% dans les écoles La source (école maternelle) et Jean Moulin (école primaire, un service minimum d'accueil est organisé conformément aux textes en vigueur.

L'accueil des élèves se fera en un lieu unique

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

A l'école maternelle La Source.

63 rue de Diesen

La présent note d'information est transmise à :

- L'inspection d'Académie de Saint-Avold
- Mme Léonard Directrice des écoles
- Mme HAMANT, présidente de l'association des parents d'élèves

A Porcellette, le 03 décembre 2019.

Le Maire,

Eddie MULLER



Pour diffusion et affichage

- Ecole primaire Jean Moulin
- Ecole maternelle la Source
- Républicain Lorrain
- Site internet de la mairie